



Photo: Eliane Sottas

MANIFESTATIONS

PÂQUES DES ENFANTS
Mardi 31 mars

**INITIATION GRATUITE
DE NORDIC WALKING**
Mardi 21 avril

THÉÂTRE BINOKYO
Samedi 25 avril

**50 ANS DU CHOEUR MIXTE
CHANTE-JURA**
Samedi-dimanche 8-9 mai

MARCHÉ AUX FLEURS
Vendredi-samedi 22-23 mai

DESTI'LAC
Dimanche 14 juin

**8E RÉTRO MOTO
INTERNATIONALE**
Samedi 20 juin

**RENCONTRE DES JEUNES
SAPEURS-POMPIERS (JSP)**
Samedi 4 juillet

Journal de St-Cergue et La Cure

1



Photo: Cornélia Gallay

en continu, à peine la tournée est-elle terminée qu'il faut recommencer. Dans certains quartiers très denses, où il n'y a pas de places à neige, les déneigeurs ne savent pas où mettre la neige, et par conséquent, ils sont obligés de passer la lame

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU MARDI 17 MARS 2015

Préavis municipal no 01/2015

Demande de crédit de CHF 1'068'000.- destiné à financer les frais d'études jusqu'au crédit de construction d'un bâtiment scolaire comprenant une école, une UAPE, un parking souterrain et une centrale de chauffage à distance à bois.

Par: 38 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions

Préavis municipal no 02/2015

Demande de crédit de CHF 180'000.- pour la révision du plan directeur communal (PDCom), du plan général d'affectation (PGA) et de son règlement.

Par: 40 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Préavis municipal no 03/2015

Demande de crédit de CHF 111'000.- destiné au remplacement du tracteur de la voirie.

Par: 38 voix pour, 1 voix contre, 1 abstention

Préavis municipal no 04/2015

Demande d'adoption du projet d'aménagement de trottoirs le long de la route de France RC 19-B-P, la réorganisation de la place devant la caserne des pompiers et la servitude de passage public nécessaire à la réalisation des travaux.

Par: 40 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Préavis municipal no 05/2015

Demande de prêt de CHF 100'000.- sur une année pour la société TéléDôle SA au taux de 1.5%.

**Par: 22 voix pour, 10 voix contre,
6 abstentions, 2 récusations**

Prochaines séances du conseil communal au centre communal du Vallon (salle de spectacle)

- Mardi 12 mai 2015 (réserve en cas de besoin);
- Mardi 23 juin 2015;
- Mardi 6 octobre 2015;
- Mardi 8 décembre 2015;
- À 19:00 ou 20:00 selon l'ordre du jour.

en pointe, ce qui engendre des tas de chaque côté du chemin et devant les entrées provoquant quelques mécontentements.

En hiver, le nombre de places de parc sur la commune devient insuffisant, car le domaine public est pris d'assaut par tous les véhicules des riverains ne disposant pas de garage ou habitant des propriétés inaccessibles ou non déneigées. Cette situation rend le déneigement des parkings communaux très problématique, sans compter les voitures ventouses immobiles pendant plusieurs jours. Toutes ces voitures occupent les places des riverains désirant faire leurs courses au centre du village et des touristes en visite. A moyen terme, un parking sous-terrain sera construit; la politique de stationnement sur l'espace public du village sera alors revue.

Pour rappel, la taxe déneigement de CHF 30.- sert à payer les forfaits aux déneigeurs et en aucun cas elle n'assure un déneigement individuel et immédiat. Neige ou pas, la commune paie ces forfaits pour la mise à disposition des véhicules équipés de lames, saleuses, fraiseuses entièrement affectés au déneigement. Le service hivernal coûte au total environ CHF 200'000.- à la commune par année, dont seulement 20% sont couverts par la taxe.

Pierre Graber

LE JOURNAL DE ST-CERGUE ET LA CURE

Printemps 2015, n°14

Responsable de rédaction: municipalité

Responsable d'édition: municipalité

Rédaction: Danièle André, François Brack, Christian Briacca, Cornélia Gallay, Pierre Graber

Photographie: François Brack, Cornélia Gallay, Eliane Sottas

Mise en page: Christian Briacca

Conception graphique: Guillaume Brack

Impression: commune de St-Cergue

Tirage: 1'500 exemplaires

Distribution: tous-ménages

DÉNEIGEMENT

La période enneigée a été courte, mais intense, surtout en février, avec un pic de 1.30 mètre de neige tombée en 2 jours. Nos 4 équipes chargées du service hivernal ont fait leur possible pour gérer la situation et on peut les féliciter pour leur travail. Grâce à leur disponibilité, à leur dévouement, la nuit, comme le week-end, ils ont permis aux habitants de pouvoir se déplacer avec leur véhicule, malgré les fortes chutes de neige et dans les meilleures conditions.

Pour son premier hiver, les employés de la voirie ont apprécié d'avoir la nouvelle fraiseuse dont la maniabilité a fait merveille dans les petits chemins; elle totalise déjà plus de 150 heures de travail contre 1'000 heures pour tous les autres véhicules.

Il faut bien se rendre compte que le village comprend environ 800 propriétés qui ont un accès sur la voie publique, qu'il faudrait idéalement déneiger quasiment en même temps, ce qui est impossible sachant qu'une tournée prend 4 heures. En cas de fortes chutes de neige

Journal de St-Cergue et La Cure

NAISSANCES

- Nolan MATHEZ le 8 décembre;
- Liam DOUVÉ le 21 décembre;
- Théa CAILLE le 22 décembre;
- Tiago RÖTHLISBERGER le 29 décembre;
- Margot MÜLLER le 4 janvier;
- Mathilde SILVA SANTOS le 8 février;
- Juliette BETTO le 26 février.

NONAGÉNAIRES

- M. Philippe RÉRAT le 14 février.

DÉCÈS

- Mme Karen Warburton le 16 décembre;
- M. Patrick Bongard le 23 décembre;
- M. Lucien Annen le 25 décembre;
- M. Philippe Méstens le 25 décembre;
- M. Serge Joly le 27 décembre;
- Mme Gilberte Urfer le 1 janvier;
- M. Giuseppe Pellegrinelli le 16 janvier;
- M. Jalil Naji le 22 janvier;
- M. Manuel Balsa Vazquaz le 8 février.

CONTACTS UTILES

ADMINISTRATION

COMMUNALE

Place Sy-Vieuxville 1

Case postale 103

1264 Saint-Cergue

T 022 360 11 46

F 022 360 90 28

commune@st-cergue.ch

www.st-cergue.ch

Horaire:

Lundi, mercredi,

jeudi, vendredi 07:30-11:00

Mardi 14:00-19:00

Fermé le

- 3 avril (Vendredi-Saint);

- 6 avril (lundi de Pâques);

- 1er mai (fête du travail);

- 14-15 mai (Ascension);

- 25 mai (Pentecôte).

OFFICE DU TOURISME

Place Sy-Vieuxville 3

T 022 360 13 14

Horaire (ÉTÉ):

Semaine

08:30-12:00 / 13:30-16:30

Fermé lundi hors des

vacances scolaires

Week-end

09:00-12:30 / 13:00-16:30

BIBLIOTHÈQUE

Chemin du Carroz-

d'Amont 11

Horaire:

Lundi

15:00-18:00

Jeudi, vendredi

10:00-12:00

DÉCHETTERIE

Route du Télésiège 1

Horaire (ÉTÉ):

Lundi, mercredi, vendredi

10:00-12:00 / 15:00-19:00

Samedi

09:00-12:00 / 14:00-18:00

Fermé le

- 3 avril (Vendredi-Saint);

- 6 avril (lundi de Pâques).

SYLVICULTURE

Dans la mesure des connaissances et des moyens à disposition, le service des forêts s'efforce d'entretenir et de soigner le patrimoine forestier afin d'en garantir la pérennité.

La récolte d'un faible nombre de tiges dans un peuplement est appelée jardinage. Dans la forêt jardinée, des arbres de tous âges croissent côte à côte en petits groupes ou individuellement. Le peuplement est partout et toujours en rajeunissement. Malgré un aspect naturel, la futaie étagée et mélangée est souvent le résultat des interventions sylvicoles. Une forêt jardinée est composée des essences d'ombre et de demi-ombre suivantes: épicéa, sapin blanc, hêtre. Ce type de forêt ne se rencontre qu'à une certaine altitude (de l'étage montagnard inférieur à l'étage subalpin). Avantages de la forêt jardinée:

- les fonctions sociales et de protection des forêts sont remplies de manière optimale et permanente;
- la futaie jardinée offre une très bonne résistance aux dégâts provoqués par les forces de la nature, aux maladies et aux attaques d'insectes

et de champignons;

- la biodiversité de l'écosystème forestier est favorisée.

Le martelage en forêt jardinée a lieu environ tous les 10 ans; lors de cette opération 7 critères sylvicoles sont observés:

- la régénération du peuplement;
- la régulation du mélange des essences;
- le maintien de la structure;
- la sélection des tiges;
- l'éducation;
- la récolte;
- l'état sanitaire.

Les soins à la jeune forêt sont généralement effectués après les coupes. Comme pour la coupe, les soins à la jeune forêt se font dans tous les stades de développement.

Le rajeunissement naturel des forêts permet l'installation spontanée, d'une manière peu coûteuse, d'essences adaptées à la station. Les peuplements issus d'une régénération naturelle sont généralement diversifiés, bien structurés et permettent le développement d'une grande biodiversité

du milieu forestier. Pour les forestiers, le rajeunissement naturel des forêts est un objectif sylvicole prioritaire.

Le rajeunissement dépend largement des conditions que la nature nous offre. On peut toutefois le favoriser par des mesures adéquates:

- le dégagement des couronnes des futaies voisines favorise la production de graines;
- un apport dosé de lumière au sol favorise la germination des graines;
- une bonne densité du peuplement auxiliaire empêche les herbes concurrentes de pousser;
- la régulation de la densité du gibier prévient l'abroussement des semis;
- l'écroûtage du sol limite la concurrence avec les herbes et permet à certaines essences de s'établir et d'y germer (mélèze, pin, etc).

Coordination et documentation pour la formation forestière (Codoc)

Retro Bottega.CH

Route d'Arzier 2
1264 Saint-Cergue
T 022 366 32 20
a.schiliro@retrobottega.ch

Horaire:

mardi 15:00-18:30
mercredi à samedi
09:00-12:15 et 15:00-18:30
dimanche 09:00-12:45

RETRO BOTTEGA.CH

Bottega, c'est ainsi que l'on appelle en Sicile un magasin où l'on stocke et vend du vin. C'est donc naturellement qu'Alfio Schilirò, dont les origines se trouvent sur les pentes de l'Etna et dont il a gardé l'accent chantant, a dénommé sa nouvelle épicerie de produits fins sise au centre du village de Saint-Cergue. Retro, c'est pour conserver une petite touche ancienne, histoire de rappeler qu'avant lui, sa mère et sa grand-mère tenaient des botteghe à l'ombre des citronniers.

Côté vin d'abord, Alfio Schilirò, longtemps actif dans la branche hôtelière, propose un assortiment choisi de crus italiens parmi lesquels on relèvera des Amarone, des Marsala et un produit dérivé, la Grappa brune. Des crus français notamment de Touraine, du bordelais et suisses. Comme il connaît personnellement chaque producteur, cela lui permet de parler en connaisseur de ses produits et de tordre le cou à l'image de vins chers, puisque sa sélection lui permet de proposer des premiers prix inférieurs à dix francs et que la plupart sont situés entre dix et vingt francs, pour des vins de domaines. A noter que l'assortiment des boissons propose également des bières belges et britanniques.

Au rayon des produits de bouche, la place est faite aux productions artisanales et labellisées, biologiques pour certaines, avec les incontournables pâtes que voisinent des riz et des polentas. Quiconque aime la cuisine italienne, et plus encore la préparer, trouvera là de quoi l'agrémenter en



Photo: François Brack

giano soigné durant vingt-quatre mois, un grana padano et un pecorino brigante.

A cette activité gourmande, Alfio Schilirò ajoute l'importation exclusive pour la Suisse de caviar d'Aquitaine provenant d'esturgeons élevés en rivière ouverte, produit naturel sans agest conservateurs. Et que l'on ne s'y trompe pas, épicerie fine ne rime pas forcément avec dépense excessive, vous en jugerez en franchissant le seuil de cette nouvelle échoppe de qualité qui vaut la visite. Cerise sur l'amareto, quelques peintures récentes du saint-cerguois Serge André-Monti ornent des murs dédiés au bon goût.

François Brack

SAINT-CERGUE VOUS PROPOSE UNE

INITIATION GRATUITE DE NORDIC WALKING

MARDI 21 AVRIL 2015
De 18H30 à 20H00

RENDEZ-VOUS
Devant l'office du tourisme

Marcher avec des bâtons, ça s'apprend !
Venez découvrir les bases de la marche nordique.

INSCRIPTION
Corinne Terretaz
021 623 37 43
corinne.terretaz@rvis.vd.ch

www.allezhop-romandie.ch

ca marche!
PROJETS CLUB MARCHE NORDIC

Partenariat officiel avec:
Municipalité de Saint-Cergue
Commune de Prangins
Association des Clubs de Marche Nordique

COUP DE BALAI

Comme l'an dernier, les élèves de 7^e de l'école de Genolier vont procéder au ramassage des déchets abandonnés dans la nature durant l'hiver. Cette opération «coup de balai» se déroulera le mardi 28 avril 2015 à La Givrine.

Afin d'encadrer et guider sur le terrain cette centaine de jeunes, nous avons besoin d'habitants de Saint-Cergue. Si vous avez une demi-journée à offrir pour la bonne marche de cette journée citoyenne, merci de vous signaler auprès de l'administration communale au 022 360 11 46.

A midi, un repas réunira élèves, accompagnateurs et enseignants au centre communal du Vallon.
Danièle André

Marché aux fleurs

St-Cergue

Place Sy-Vieuxville (près de l'office du Tourisme)

22 et 23 mai 2015

Vendredi: 9h-18h, Samedi: 9h-18h

Activité pour les enfants:
Tu découpes un pot, tu plantes une graine et tu peux emporter le pot avec toi !
(pour ce petit atelier, le matériel est offert)

Organisation:
Société de Développement de St-Cergue – La Cure
Case Postale 36, 1264 St-Cergue
sdd.stcerguelacure@gmail.com

ACCUEIL PARASCOLAIRE

Le nombre de places d'accueil parascolaire des enfants est insuffisant dans les locaux de l'ancienne école et cela depuis la rentrée d'août 2014.

Dans l'attente de la construction d'une unité d'accueil pour écoliers (UAPE) dans le bâtiment de la future école, la commune va procéder à l'installation de locaux provisoires pour la rentrée d'août 2015. Des containers seront installés et aménagés dans la cour de l'école Jean-Jacques Rousseau. Cette solution provisoire permettra d'accueillir un plus grand nombre d'écoliers.

Ces locaux pourront également être utilisés par l'école.

Danièle André

DESTI' LAC

Défi sportif
St Cergue – Prangins
DIM. 14 JUIN 2015

Infos et inscriptions
www.destilac.ch

FC GENOLIER-BEGNINS

Afin de pouvoir continuer à assurer son importante mission de club formateur pour les jeunes de la région, le Football-Club Genolier-Begnins recherche:

- entraîneurs et assistants juniors D (10 à 12 ans) pour deux entraînements par semaine;
- entraîneurs et assistants juniors E (8 à 10 ans) pour un entraînement par semaine;
- un responsable de l'école de foot de Begnins;
- éducateurs/entraîneurs pour l'école de foot de Begnins (mercredi de 17:00 à 19:00).

Si une forte motivation est indispensable, il n'est pas nécessaire d'être en possession de diplômes. Par contre, une éventuelle formation peut être proposée par le club.

Les personnes intéressées peuvent contacter Mme Line RICHARD au 022 362 38 63, l.richard@bluewin.ch ou via le site web www.fcgenolier-begnins.ch.

50 ans Choeur mixte Chante-Jura

Vendredi 8 mai 2015 20:00

Fanfare de Gilly-Bursins
Confrérie des Chevaliers de Beau-Soleil
Choeur A Tempo de St-Claude
Entrée libre, chapeau à la sortie

Samedi 9 mai 2015 20:00

Concerto rumoristico
avec Nina Dimitri et Silvana Garguilo
Concert avec Marianna Kazennaya
CHF 30.00, réservation conseillée

**Salle de spectacle du Vallon
Saint-Cergue**

Réservation: 50ans@chante-jura.ch ou 022 360 33 21 dès 19:00

Journal de St-Cergue et La Cure

INFORMATIONS OFFICIELLES

ORDURES MÉNAGÈRES

Après une année de tolérance, l'utilisation des sacs noirs sera maintenant punie par une amende de CHF 250.- sans avertissement préalable.

CHIENS

Il serait fort agréable que tous les propriétaires de chiens, sans exception, ramassent les excréments de leur protégé au moyen des sachets (non biodégradables) mis à disposition, à jeter absolument dans une poubelle. Surtout ne jetez pas ces sachets en pleine nature, la faune et le bétail vous remercieront de penser à leur estomac! Nous rappelons aussi qu'il est obligatoire de tenir les chiens en laisse sur le territoire de la commune. Il en va de même hors du village, en forêt, spécialement au printemps en période de reproduction de la faune. Tenir son chien en laisse est aussi une preuve de respect vis-à-vis des promeneurs, des personnes pratiquant un sport et des autres propriétaires de chiens qui appliquent cette directive et n'apprécient pas de se faire importuner par des chiens en liberté dont les maîtres ne maîtrisent pas le rappel.
Règlement communal de police du 11 janvier 1995 (articles 28 à 36).

Pierre Graber